

# L'entrée dans le métier de professeur de philosophie

Ce document, réalisé par des Chargés de Mission d'Inspection de philosophie, est nourri de la rencontre avec des professeurs débutants. Il a pour but d'aider à constituer les bases d'une pratique professionnelle plus assurée. Ce sont des pistes de travail destinées à nourrir la réflexion afin que la liberté pédagogique du professeur puisse s'exercer de manière éclairée. Il s'agit ainsi d'engager dans les meilleures conditions la carrière par la connaissance du cadre du métier, et en suscitant la réflexion sur son propre travail et le dialogue avec les collègues.

## 1. Ressources dans et hors de l'établissement des personnels enseignants

En devenant personnel de l'académie de Nantes, quel que soit votre statut ou votre réseau, vous recevrez une adresse électronique académique ([prenom.nom@ac-nantes.fr](mailto:prenom.nom@ac-nantes.fr)) qui sera votre identifiant, ainsi qu'un code, permettant d'accéder à des informations et des démarches sécurisées à partir du site académique<sup>1</sup>.

Tous vos échanges professionnels doivent s'effectuer par cette messagerie académique et exigent une communication de nature professionnelle dont on attend une correction minimale. Elle doit être bien configurée pour ne pas être saturée et rejeter tous les messages reçus, notamment des services du rectorat et de l'inspection. Vous pouvez demander l'aide du responsable informatique de votre établissement pour ce faire. Les lycées du réseau public utilisent aussi la messagerie interne à e-lyco (en réalité deux messageries : une messagerie instantanée, par « bulles », en haut à droite en arrivant sur le portail d'accueil, et une messagerie électronique, plus traditionnelle. Les messages de la boîte e-lyco (hors messages instantanés) peuvent être transférés vers votre boîte académique mais, depuis la rentrée 2021, on ne peut plus transférer les messages académiques vers la boîte personnelle. Il faut donc s'y connecter très régulièrement ou en aspirer les messages au fur et à mesure via des logiciels de messagerie comme Thunderbird ou Outlook. Les lycées du réseau privé utilisent aussi, en plus de la messagerie académique, une adresse électronique et des plateformes propres.

### Inspection pédagogique régionale de philosophie

Tous les professeurs de philosophie, quels que soient leur statut ou réseau, relèvent d'un point de vue didactique et pédagogique de l'Inspection d'Académie – Inspection Pédagogique Régionale (IA-IPR). C'est elle qu'il faut contacter pour ce qui relève de la discipline et, plus largement, de l'accompagnement (tutorats, concours, etc.).

Anne Duhamel, tél. 06 12 60 61 73, [Anne.Duhamel@ac-nantes.fr](mailto:Anne.Duhamel@ac-nantes.fr)

### Annuaire des services rectoraux (gestion de la situation administrative)<sup>2</sup>

C'est par le secrétariat de votre établissement que vous devez mettre à jour votre situation administrative (changement de téléphone, d'adresse, congé maladie, etc.). Ces informations seront alors transmises au service administratif académique qui vous gère et auquel vous devez vous adresser pour toute question (disponibilité, mutation, etc.).

Réseau public (DIPE – Division des Personnels Enseignants)

DIPE 1 personnels titulaires et stagiaires : Mme Bouchet, tél. : 02 40 37 33 71, [Celine.Bouchet@ac-nantes.fr](mailto:Celine.Bouchet@ac-nantes.fr)

DIPE 5 personnels non titulaires (AC2C1) : Mme Coince, tél. : 02 40 37 38 62, [Claire.Coince@ac-nantes.fr](mailto:Claire.Coince@ac-nantes.fr)

Réseau privé (DEP – Division de l'Enseignement Privé : Second degré)

DEP 1,2,3,4,5 la gestion des personnels titulaires est départementale, tél. 02 40 14 63 50, [ce.dep@ac-nantes.fr](mailto:ce.dep@ac-nantes.fr)

DEP 4 personnels non titulaires (02 40 14 63 50)

### Annuaire et démarches des missions et formations

DEC – Division des Examens et Concours

DEC 1 Baccalauréat général (BCG) et technologique (BTN) ([dec.bcg@ac-nantes.fr](mailto:dec.bcg@ac-nantes.fr) et [dec.btn@ac-nantes.fr](mailto:dec.btn@ac-nantes.fr))

DEC 3 Concours de recrutement des personnels d'enseignement 2<sup>nd</sup> degré

Depuis le site académique (<https://www.ac-nantes.fr/>), identification sous ETNA, accès à Imag'in où sont indiqués les missions d'examens (convocations) et où doivent être renseignés les frais engagés pour remboursement.

<sup>1</sup> Site académique : <https://www.ac-nantes.fr/>, identification sous ETNA

<sup>2</sup> L'annuaire académique : <https://www.ac-nantes.fr/academie/services-academiques/annuaire/>

DAFPEN – Délégation académique à la formation continue des personnels enseignants : tél. 02 72 56 65 90, [ce.dafpen@ac-nantes.fr](mailto:ce.dafpen@ac-nantes.fr)

Tous les personnels des deux réseaux peuvent s'inscrire à des formations proposées par la DAFPEN. La campagne d'inscription a lieu environ de mi-juin à mi-septembre. La consultation des formations se fait sur le PAF (Plan de formation académique) et l'inscription individuelle sur GAIA<sup>3</sup>.

Dès lors que vous recevez une convocation de la DAFPEN, celle-ci prévaut sur toute mission, y compris des heures de cours qui n'ont pas à être remplacées. La convocation indique si les frais de déplacement et de restauration sont pris en charge (si formation hors des communes d'affectation et de résidence). Toute absence doit être excusée directement auprès du gestionnaire de la DAFPEN indiqué sur la convocation.

### Les obligations professionnelles

Tout personnel d'enseignement, titulaire ou non, appartenant au réseau public ou au réseau privé sous contrat, se doit de respecter des obligations professionnelles identiques (cf. *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*, NOR : MENE1315928A arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013) dont, tout particulièrement, en sus du respect des programmes et de la définition des épreuves :

- L'assiduité et la ponctualité forment évidemment les bases de l'exemplarité attendue de tout enseignant.
- La tenue du cahier de textes. Son contenu découle largement de sa fonction : il doit servir aussi bien pour votre propre suivi que pour les parents (notez les devoirs), celui des élèves (les présents étourdis comme les absents), l'administration de votre lycée (qui est censée le viser et pour laquelle il atteste de la couverture de l'intégralité du programme) et enfin pour l'inspection (qui doit aussi le viser lorsque vous êtes inspecté). Il doit ainsi contenir *a minima* la progression du cours (le plan), les notions vues, les repères, ainsi que les textes, les auteurs et le travail à faire. Vous pouvez bien entendu y ajouter les corrigés ou toute autre information que vous jugez pertinente.

## 2. Ressources dans et hors de l'établissement pour l'exercice du métier

### Le cadre de l'enseignement de la philosophie

Vous trouverez nombre d'informations utiles sur le site de l'académie de Nantes sur la page consacrée à la philosophie : à la fois les textes officiels sur les programmes et les épreuves de philosophie du baccalauréat, une banque des sujets de philosophie au baccalauréat, des notes et des recommandations du groupe philosophie de l'Inspection générale, des informations sur les concours, ainsi que des liens vers Éduscol et d'autres ressources : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/philosophie/>. Pour accéder à l'ensemble des informations, il faut vous identifier sous Etna.

Les documents réglementaires qui régissent l'enseignement de la philosophie dans le secondaire sont les programmes et les définitions des épreuves. En devenant professeur de philosophie, vous vous engagez à les mettre en œuvre et à en respecter le cadre, ce qui nécessite de les analyser.

Des ressources générales d'accompagnement (documents d'appui) du groupe philosophie de l'Inspection générale permettent d'en comprendre les orientations et prescriptions. Des présentations de certains auteurs du programme sont également disponibles. Cf. Éduscol (<https://eduscol.education.fr/1702/programmes-et-ressources-en-philosophie-voie-gt>) :

- *Recommandations concernant le travail dans les classes de philosophie* ;
- *La Construction des cours. Notions, auteurs, repères* ;
- *L'Étude des textes et des œuvres en classe de philosophie* ;
- *Les Exercices en classe de philosophie* ;
- *L'Évaluation des travaux en classe de philosophie*.

Le portail d'Éduscol ([https://eduscol.education.fr/2320/philosophie?menu\\_id=2869](https://eduscol.education.fr/2320/philosophie?menu_id=2869)) constitue l'autre source privilégiée d'informations officielle sur les programmes et l'accompagnement des pratiques éducatives. Vous y trouverez des ressources précieuses sur l'enseignement à distance grâce aux outils numériques, sur le programme de tronc commun et sur l'enseignement de spécialité *Humanités, littérature, philosophie* (<https://eduscol.education.fr/1711/programmes-et-ressources-en-humanites-litterature-et-philosophie-voie-g>).

### L'équipe des professeurs de philosophie et la communauté éducative

Être professeur n'est pas une activité solitaire mais implique une communauté éducative. Votre intégration dans le lycée et l'équipe éducative passe par un certain nombre d'acteurs importants : les professeurs principaux (PP) sont

---

<sup>3</sup> Cf. <https://www.ac-nantes.fr/personnels-et-recrutement/espace-formation/>

des interlocuteurs privilégiés en ce qui concerne d'éventuelles difficultés avec une classe ou un élève ; le conseiller principal d'éducation (CPE) pourra vous aider à aborder les problèmes d'absences répétées, de comportement et la relation aux familles ; le proviseur-adjoint/directeur-adjoint est notamment en charge de l'organisation des emplois du temps et des examens blancs ; le secrétariat de direction gère votre contrat de travail et transmet vos convocations diverses. Vous êtes aussi sous l'autorité hiérarchique du proviseur/directeur dont le rôle pédagogique est essentiel.

En tant que professeur de philosophie, vous intégrez une équipe disciplinaire. Vos collègues doivent être vos premiers interlocuteurs pour vous accompagner dans l'entrée dans le métier et dans les réponses aux nombreuses questions afférentes. Enquêrez-vous auprès d'eux dès le début d'année d'éventuelles épreuves communes (devoirs ou baccalauréats blancs, échanges de copies, etc.), des pratiques en matière de sanctions et punitions, etc.

Vous pouvez aussi leur demander de superviser la construction de vos cours et d'évaluer la difficulté des sujets soumis à vos élèves ou la sévérité de la notation des copies. Si vous travaillez dans un lycée public et qu'un collègue accepte que vous veniez observer son cours et/ou venir au vôtre pour des échanges de pratiques, vous pouvez – après autorisation de votre proviseur – initier le dispositif de visite mutuelle de classe à la DAFPEN (<https://www.ac-nantes.fr/personnels-et-recrutement/espace-formation/informations-pour-se-former/dispositifs-specifiques-preparations-concours/visite-mutuelle-de-classe-801979.kjsp>). Si vous souhaitez pouvoir être accompagné individuellement par un collègue, vous pouvez demander la mise en place d'un tutorat pédagogique auprès du chef d'établissement ou de l'inspection.

### 3. Instaurer un climat de travail et de confiance mutuelle dans la classe

Soigner sa présentation, sa posture et son regard, dont les effets sont sous-estimés sur l'impression donnée aux élèves. Sourire est bénéfique pour tous à tous points de vue.

Adopter une attitude calme et déterminée, d'où l'importance d'avoir défini au préalable le contenu et le déroulement de la séance.

Prendre le temps d'installer le travail du cours et de le clore, en suivant une certaine ritualisation : attendre que le calme se fasse pour commencer et finir avant la sonnerie.

Être à l'écoute de la classe. Éviter notamment d'interrompre les élèves lorsqu'ils prennent la parole ou d'objecter si abruptement que toute discussion paraîtrait impossible.

Avoir le souci constant de parler à la classe avec une voix claire et intelligible. Le ton de la leçon n'est ni celui de la conversation ni celui du monologue théâtral. Éviter de forcer sa voix tout en s'assurant que tous sont capables d'entendre. Solliciter régulièrement les élèves pour vérifier qu'ils ont bien compris de quoi il s'agit, faute de quoi se produit un premier bavardage bourdonnant (qui s'estime légitime) quand les voisins de table doivent se faire répéteurs.

Conviction, bienveillance, souci de l'intérêt commun sont des piliers de l'autorité du professeur. Crier, s'énerver, s'agiter sont plutôt en général des symptômes d'une crise de cette autorité. Ne pas oublier que les élèves se croient toujours autorisés à se révolter contre une situation qu'ils jugent injuste ou disproportionnée.

Présenter d'emblée ses objectifs et les faire rappeler à chaque séance aux moments décisifs.

Préparer séquences et séances en se demandant toujours quelle pertinence cela a pour ce que l'on veut faire acquérir aux élèves.

Privilégier une pédagogie de l'encouragement, bien plus efficace et gratifiante qu'une posture de sanction, que ce soit dans les interactions orales ou dans les évaluations écrites.

Mettre les élèves en activité le plus souvent possible en faisant en sorte que toute réflexion soit bien *la leur*, en valorisant leurs productions et en sollicitant l'interaction entre eux. Le questionnement descendant du professeur vers les élèves ne peut être le seul mode de production du cours, qui doit être diversifié.

Circuler dans la salle pour vérifier le travail des élèves et pouvoir leur apporter l'aide nécessaire. Éviter la frontalité statique, même quand vous avez la parole exclusivement pour un temps long.

Utiliser le tableau ou les outils numériques avec clarté et sans rompre l'interaction réfléchie avec la classe.

S'adresser à tous. Bien veiller à ne pas laisser des élèves ou des groupes à part, dans une attitude passive ou dérangeante qu'ils ne manqueront pas d'adopter si on les laisse faire. Rappeler que le devoir de travailler et de respecter les règles communes s'impose à tous.

Agir toujours en adulte référent pour tout ce qui se passe dans la classe. Vous êtes professeur et représentez une institution dont les principes ne sont pas négociables.

En ce qui concerne la tenue de classe, l'expérience tend à montrer que l'on pêche plus souvent par défaut d'autorité que par excès, surtout quand on est novice et que la majeure partie de son énergie est consacrée au cours que l'on est en train de faire, à sa structure et à sa clarté, et qu'on n'a plus beaucoup de disponibilité d'esprit pour scruter la manière dont l'entièreté de la classe réagit à ce cours. D'une manière générale, retenez qu'il est beaucoup plus facile de conserver le calme, l'attention et l'intérêt des élèves, que de les reconquérir une fois perdus. Ne croyez pas non plus qu'un cours bien préparé suffise à intéresser tout le temps tous les élèves d'une classe et qu'il vous prémunisse par ses qualités intrinsèques de toute agitation possible. Vous aurez parfois à faire preuve d'autorité, cela fait partie de votre travail et il vous faut être à l'aise avec cette idée, quand bien même vous préféreriez éviter les rapports de force en général.

La question de la discipline au sein de la classe est par ailleurs étroitement connectée à l'implication des élèves dans un travail aux consignes claires, aux objectifs rappelés, aux habitudes bien établies. La préparation des séquences doit ménager des temps d'appropriation et de restitution par les élèves pendant le temps de la classe. Il faut se préserver de monopoliser la parole au risque de produire l'ennui et le décrochage de l'attention. Les élèves sont moins disposés à bavarder quand ils savent avoir une tâche à accomplir. Pour qu'aucun ne se juge dispensé de devoir travailler pendant le cours, il faut les habituer à être interrogés nommément (d'où l'importance de connaître rapidement leur nom) sans attendre une participation spontanée. Établir un plan de classe en début d'année peut aider à fixer les noms et à pouvoir désigner chacun individuellement.

Il vous faut aussi prévoir et énoncer clairement dès le début de l'année les règles de fonctionnement dans votre cours et notamment ce à quoi ils doivent s'attendre pour un devoir rendu en retard ou pour un devoir non rendu. Pensez aussi à dire très clairement ce que vous considérez être un plagiat (copié-collé, recopiage, etc.), pourquoi ce n'est pas acceptable et quel type de sanction y sera lié, le cas échéant<sup>4</sup>. Des élèves qui pensent être évalués sur leur « intelligence » ou leurs opinions personnelles auront spontanément tendance à vouloir se prémunir contre la possibilité d'être blessés dans leur amour-propre à l'occasion de l'évaluation du devoir. La tentation de ne pas rendre un devoir, de rendre des devoirs volontairement indigents, ou rédigés à l'aide de propos copiés-collés de diverses sources est ainsi bien plus forte en philosophie que dans les autres matières. Il semble à cet égard essentiel de désamorcer dès le départ leur tentation de mettre en place ces « dispositifs de protection » qui empêchent certains élèves de se mettre au travail. Dans la mesure où le travail à la maison est très précieux pour ne pas imposer d'entrée de jeu des contraintes de temps à des élèves qui doivent encore acquérir des méthodes difficiles et qui profitent de ces devoirs pour reprendre leur cours de fond en comble, on ne doit donc renoncer à donner des devoirs à la maison.

Emparez-vous de la difficulté pour faire réfléchir consciemment vos élèves à ce problème et mettez-vous d'accord avec vos classes sur un mode de fonctionnement dans lequel elles se sentent accompagnées pour réussir, par exemple en proposant des travaux à la difficulté progressive et/ou en proposant de l'aide individuelle pour désamorcer les blocages lors du travail à la maison. En un mot : créez pour les devoirs le même climat de confiance et de respect réciproques que celui mis en place pour les heures en salle. Il est évident que les règles – et éventuellement les propositions d'aide – énoncées en début d'année devront être rappelées régulièrement (pensez notamment à reparler des copiés-collés pour la première dissertation à la maison, car c'est là que la tentation sera la plus forte) et appliquées avec rigueur. Vous aurez maintes occasions d'observer que, d'une manière générale, les élèves, même s'ils se plaisent à transgresser parfois les règles énoncées, respectent énormément le fait que le cadre soit clair et les sanctions appliquées. À l'inverse, ils n'ont que mépris – et le mot n'est pas trop fort – pour l'enseignant qui ne respecte pas ses propres consignes. En résumé, votre parole aura d'autant plus de poids pour eux que vous leur montrerez par vos actes qu'elle en a pour vous.

#### 4. Préparer les séquences et les séances<sup>5</sup>

Ne commencez pas l'année par une introduction ambitieuse sur le sens de la philosophie en général (la fameuse introduction de quatre semaines intitulée : « Qu'est-ce que la philosophie ? »). On attend de vous que vous prépariez vos élèves à structurer une réflexion philosophique sur un ensemble de notions au programme orientées par trois grandes perspectives, or la philosophie ne fait partie ni des notions ni des perspectives. Qui plus est, le risque est grand, lorsqu'on fait de la philosophie sur le sens de l'activité philosophique en général, d'amener la réflexion initiale sur un terrain probablement trop spéculatif pour intéresser vos élèves de prime abord. En résumé : faites de la philosophie avec eux et assurez-vous que vos élèves comprennent ce que vous faites. Ceci n'empêche évidemment en aucun cas de les rassurer en quelques minutes en début d'année sur les spécificités du programme, de la démarche ou du type d'épreuves qui les attend. Il est même tout à fait pertinent de commencer par une séquence qui jouera un

---

<sup>4</sup> Il est utile s'informer préalablement auprès de ses collègues des usages en vigueur dans l'établissement, d'avoir également connaissance du *Règlement intérieur*, voire d'échanger avec les CPE sur les punitions et sanctions possibles.

<sup>5</sup> Sur cette question, voir la ressource Éduscol : *La Construction des cours. Notions, auteurs, repères*.

rôle de modèle exemplaire pour faire comprendre la démarche philosophique, ses opérations essentielles et le lien entre les notions, soit à travers une réflexion sur un sujet de dissertation, soit à partir d'un extrait ramenant à l'exercice de philosopher.

Veillez à la diversité des notions abordées pour n'en laisser aucune de côté, quoique la même importance ne soit pas accordée à toutes. Les choix du professeur, qui sont l'expression de sa liberté pédagogique, sont le moyen d'apporter cohérence et fécondité à la place d'une juxtaposition contingente.

Sans pouvoir discuter ici de tous les aspects des programmes de philosophie, notons cependant quelques points essentiels qui y sont précisés. L'enseignement de la philosophie ne saurait ressembler à l'apprentissage d'un ensemble de doctrines marquantes dans l'histoire des idées. Parce que le but premier de cet enseignement reste la mise en capacité par les élèves de questionner le réel et non leur aptitude à s'orienter dans les pensées des siècles passés, la liste des auteurs ne limite guère que les auteurs susceptibles d'entrer dans les sujets d'explication au baccalauréat ou de donner lieu à une étude suivie. Le professeur de philosophie aura tout intérêt à garder son enseignement vivant en intégrant à son cours ses propres lectures et tous les textes qui lui sembleront propres à atteindre le but mentionné ci-dessus. Il n'y a du reste aucun « passage obligé » dans notre discipline. Par ailleurs, les programmes précisent bien qu'il n'est pas conseillé de faire des cours sur des notions isolées (un cours sur « la conscience », puis un autre sur « l'inconscient », etc.) mais au contraire de partir d'un *questionnement*, qui devra être dûment *problématisé* tout au long et qui exigera pour son traitement que les notions auxquelles il renvoie soient articulées entre elles et les réponses hiérarchisées. C'est en effet en structurant vos cours à partir d'un questionnement directeur et continu que la démarche philosophique aura du sens pour vos élèves et que vous les formerez le mieux à répondre aux exercices philosophiques. Rappelons enfin que les « perspectives » n'ont pas vocation à être traitées comme des notions supplémentaires, mais à orienter les axes de problématisation possibles.

La leçon reprend un certain nombre des gestes philosophiques essentiels à la dissertation (conceptualisation, définitions, problématisation, évaluation de thèses, etc.), raison pour laquelle la relecture du cours doit former le savoir-faire des élèves à cet égard, mais elle ne s'enferme pas non plus dans une forme monolithique, puisqu'elle autorise les ouvertures, digressions, les constructions en bien plus de trois parties, les rebondissements à partir d'une nouvelle question, etc. La leçon doit prendre le temps d'éclairer notions, arguments et références de manière à les faire servir à d'autres sujets possibles. Tout l'art de l'amplification que l'on donne à un développement est de *ne jamais quitter la question simple qui nous sert de fil directeur* tout en envisageant certaines ouvertures. La leçon doit par ailleurs veiller à offrir plusieurs *résolutions* du problème afin d'enrichir et d'approfondir la réflexion en l'ouvrant sur d'autres enjeux et implications, des articulations sur d'autres notions et questions. Le travail des textes doit être envisagé à partir de ce questionnement prolongé et non à titre d'érudition inutile. On peut éviter alors la réduction de la philosophie à une doxographie toute faite sur ce qu'ont pensé les philosophes.

De manière plus générale, la nécessité de travailler un problème philosophique lié à la réalité, ou la manière dont on se la représente, est non seulement le point de départ d'une séquence mais aussi ce qui doit motiver constamment la mise en activité des élèves au cœur de chaque séance. Il est facile de confondre une transmission d'informations argumentées, et quelquefois habillées d'un vocabulaire un peu savant, avec la disposition dans laquelle on se place pour initier et cultiver un questionnement actif. La classe de terminale est une *initiation* qui fait partir le travail d'interrogation directement de l'expérience de la réalité et non du savant échange de textes inscrits dans une histoire de la philosophie. C'est ce lien problématique au réel qu'il faut exploiter dans la lecture des textes. Très concrètement : l'observation des pratiques d'enseignement existantes tend à montrer que si la problématique est généralement bien présente en introduction de la leçon, elle cède bientôt à une liste de *topoi* philosophiques dits incontournables et dont le rapport au questionnement se fait parfois très distant.

Ne tardez pas dans l'année à aborder pour les séries générales le travail de lecture d'une œuvre au programme en exploitant son exemplarité méthodologique et les éléments de traitement des notions au programme. Selon la formulation des programmes officiels, l'étude suivie de cette œuvre « ne signifie pas nécessairement son étude intégrale. Il convient cependant de développer toujours une analyse précise d'œuvres ou de parties choisies qui présentent une ampleur suffisante, une unité et une continuité ». C'est un moyen de structurer une première culture philosophique authentique. Pour les séries technologiques, vous pouvez également choisir une œuvre ou une série d'extraits d'œuvres, choisis dans la liste des auteurs. Ces œuvres ou extraits devront être consignés dans une liste visée par le chef d'établissement destinée à l'éventuelle épreuve orale de contrôle du second groupe du baccalauréat<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Voir sur ce sujet la ressource Éduscol : *L'Étude des textes et des œuvres en classe de philosophie*.

## 5. Exercer et évaluer

L'évaluation du travail des élèves n'est pas limitée à la correction et à la notation des copies d'entraînement aux épreuves d'examen. Évitez les interrogations de connaissance de cours dont la fonction serait seulement de restitution mécanique. Il y a bien d'autres exercices réfléchis à donner pour évaluer les compétences efficacement et avoir une note supplémentaire pour le trimestre. Ce qui importe est que les élèves s'exercent régulièrement et de manière variée. Ainsi, chaque semaine, ils doivent pouvoir s'entraîner : formuler un argument, une objection, expliciter une idée, déterminer une implication, trouver un exemple, etc. Ces petits exercices d'un paragraphe environ peuvent être régulièrement évalués à l'oral, ou ramassés et notés, de façon méliorative s'il y en a plusieurs. En cas d'effectifs nombreux, il est simple de ramasser quelques exercices et de les noter individuellement, en réservant la correction en classe. Ces exercices peuvent être réalisés à la maison ou en classe<sup>7</sup>. Attention cependant, ces « petits » devoirs ne se substituent pas aux devoirs complets de type baccalauréat qui doivent être effectués régulièrement (*a minima* 8 par an pour la filière générale et 6 pour la filière technologique, selon les *Recommandations concernant le travail dans les classes de philosophie*). Planifiez vos devoirs au moins au début de chaque trimestre pour tout le trimestre en fonction du planning des conseils de classe et des baccalauréats blancs prévus ; notez-les sur pronote/e-lyco pour que les professeurs principaux puissent s'assurer du bon étalement de la charge de travail des classes.

Pour ce qui est de la notation des copies, elle se doit d'être *formative*, autrement dit bienveillante et progressive. Il est ici impératif de se rappeler que le cours de Terminale ne constitue guère pour les élèves qu'une initiation de quelques heures à la pratique de la philosophie, que la dissertation et l'explication de texte ne se pratiquent pas exactement de la même manière dans notre discipline que dans les autres, et qu'ils ont toute l'année scolaire pour acquérir les savoir-faire attendus d'eux au baccalauréat. Pensez aussi à utiliser toute l'échelle des notes, notamment vers le haut : s'il n'est pas choquant qu'un très bon élève obtienne 18, voire 20 en mathématiques ou en histoire-géographie, il ne doit pas l'être non plus qu'il puisse prétendre aux mêmes notes en philosophie. Les élèves n'ont pas à être mesurés à l'aune d'une inaccessible « perfection », mais simplement par rapport à ce qu'on peut raisonnablement attendre d'eux<sup>8</sup>. Il est recommandé d'échanger sur l'évaluation avec ses collègues, tant l'évaluation en philosophie s'appuie sur celle, collégiale, réalisée au baccalauréat lors des commissions d'entente et d'harmonisation.

L'annotation des copies constitue à cet égard un levier essentiel pour faire progresser les élèves. Gardez à l'esprit le fait qu'elle remplit au moins deux fonctions : d'une part, c'est grâce à vos annotations que la note reçue peut avoir un sens et n'être pas vécue comme une simple sanction. D'autre part, il est fondamental que les remarques apportées tout au long de la copie permettent d'améliorer les prochaines productions. Il vaut souvent mieux quelques annotations qui mettent en lumière les points forts et les points de progression qu'un commentaire circonstancié que l'élève aura peut-être du mal à analyser et à exploiter. Après leur lecture, l'élève doit se sentir en capacité de faire mieux. Prenez bien le temps nécessaire au moment du rendu des copies pour vous assurer que chacun a compris ce qu'il devra faire différemment à l'avenir et *comment* le faire. Il est tout à fait possible à l'issue ou en guise de corrigé de demander à un élève de reprendre un point en particulier de sa copie en tenant compte de vos remarques et de valoriser ce travail de reprise par une amélioration de sa note (ou une note supplémentaire de moindre coefficient, par exemple).

## Conclusion

Rien ne peut remplacer la démarche réflexive du professeur sur sa propre pratique pour valoriser et exploiter ce qui fonctionne, bannir ce qui est inefficace ou préjudiciable. Dans tous les cas, revenir sur les objectifs fixés pour mesurer s'ils ont été atteints permet de progresser dans le métier.

Entretenir un dialogue avec ses collègues, notamment lors de visites dans la classe, est par ailleurs un moyen déterminant pour échapper aux pièges de la solitude du métier, de découvrir et de conforter les bonnes pratiques.

Sans avoir résolu tous les problèmes que l'on peut rencontrer, ce guide indique où peut se porter le questionnement pour trouver les meilleures réponses possibles. Il vise également à rappeler que de nombreux acteurs de la communauté éducative sont présents pour vous accompagner.

Document réalisé par l'équipe des chargés de mission d'inspection  
Anne Duhamel, IA-IPR de philosophie  
Juillet 2021

<sup>7</sup> Voir à ce propos la ressource Éduscol : *Les Exercices en classe de philosophie*.

<sup>8</sup> Voir là-dessus la ressource Éduscol : *L'Évaluation des travaux en classe de philosophie*.